



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Bénin
Agence Auxiliaire de Parakou

CAHIER DES CHARGES

Numéro 2021/B01/XAPS/015

**POUR L'ENTRETIEN DES GROUPES ELECTROGENES DE SECOURS DE L'AGENCE
AUXILIAIRE DE LA BCEAO A PARAKOU**

Mai 2021

1. OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet, la sélection d'une entreprise pour l'entretien des groupes électrogènes de secours de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou.

2. ALLOTISSEMENT

Les prestations sont organisées en un (01) lot dénommé : « Entretien des groupes électrogènes de secours de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou ».

3. DESCRIPTION DES INFRASTRUCTURES À ENTRETENIR

Le prestataire s'engage à effectuer des prestations d'entretien et à maintenir en bon état de fonctionnement les infrastructures suivantes :

- un (01) groupe électrogène d'une puissance de 220 KVA ;
- un (01) groupe électrogène d'une puissance de 100 KVA ;
- une (01) armoire de commande (inverseur) pour le groupe électrogène de 220 KVA ;
- une (01) armoire de commande (inverseur) pour le groupe électrogène de 100 KVA ;
- une (01) cuve à gas-oil de capacité 3000 litres pour le groupe électrogène de 220 KVA ;
- une (01) cuve à gas-oil de capacité 5000 litres pour le groupe électrogène de 100 KVA ;
- l'abri et le local abritant les groupes électrogènes.

4. NATURE ET PÉRIODICITÉ DES PRESTATIONS

Les prestations attendues du prestataire sont hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et annuelles et se présentent comme suit :

- Prestations hebdomadaires
 - essai de fonctionnement jusqu'à une température stable (15 à 20 min) ;
 - consigner le groupe électrogène ;
 - vérification du niveau d'huile à moteur du carter ;
 - vérification du niveau de l'eau dans le radiateur ;
 - test de fonctionnement en mode auto (10 à 15 min).
 - relevé du niveau du cuve à gas-oil.
- Prestations mensuelles
 - essai de fonctionnement jusqu'à une température stable (15 à 20 min) ;
 - consigner le groupe électrogène ;
 - contrôler la qualité d'huile à moteur du carter : (vidange à 250 heures de fonctionnement) ;
 - contrôler la liaison filtre à air collecteur d'admission ;
 - vérifier l'état de propreté du filtre à air ;
 - purger l'eau du décanteur du pré-filtre ;

-
- contrôler l'état de la batterie, le bon fonctionnement de l'alternateur de charge et du chargeur de la batterie ;
 - vérifier l'état de fonctionnement des capteurs de sécurité ;
 - vérifier la tension de la courroie de l'alternateur ;
 - dépoussiérer le radiateur ;
 - remettre le groupe électrogène et son local dans un état de propreté ;
 - test de fonctionnement en mode auto (10 à 15 min) ;
 - relevé du niveau des cuves à gas-oil.
- Prestations trimestrielles
- essai de fonctionnement jusqu'à une température stable (15 à 20 min) ;
 - consigner le groupe électrogène ;
 - vidanger l'huile du carter et le remplir par l'huile neuve à chaque 250 heures ;
 - remplacer les éléments filtrants (huile, gas-oil et air) à chaque **250 heures** pour les filtres à huile et à gas-oil et à chaque **500 heures** pour le filtre à air ou contrôle visuelle, nettoyage du reniflard ;
 - purger le réservoir du combustible ;
 - effectuer les différents graissages ;
 - vérifier la tension de la courroie de l'alternateur de charge ;
 - vérifier les serrages au niveau du coffret alternateur et du démarreur ;
 - dépoussiérer l'intérieur du coffret alternateur ;
 - test de fonctionnement en mode auto (10 à 15 min) ;
 - relevé du niveau des cuves à gas-oil.
- Prestations annuelles
- essai de fonctionnement jusqu'à une température stable (15 à 20 min) ;
 - consigner le groupe électrogène ;
 - entretien général du moteur (contrôler le tarage des injecteurs, réglage des soupapes, prévoir le remplacement pièces mécaniques si nécessaire) ;
 - remplacer la courroie de l'alternateur de charge ;
 - contrôler le démarreur et son régulateur de tension ;
 - vérifier l'état de fonctionnement des capteurs de sécurité, remplacer si nécessaire ;
 - vérifier les supports moteur et remplacer si nécessaire ;
 - vidanger l'huile du carter et le remplir par l'huile neuve et remplacer les éléments filtrants (huile, gas-oil et air) si aucune vidange n'a été effectuée en cours de l'année ;

- dépoussiérer et nettoyer l'armoire de commande (inverseur), serrer les bornes de raccordement ;
 - vérifier le bon fonctionnement de la pompe Japy et le remplissage de la nourrice ;
 - contrôler l'état de fonctionnement de la batterie, du chargeur, de l'alternateur de charge, si possible, prévoir leur remplacement ;
 - déboucher systématiquement le radiateur et remplacer le liquide refroidisseur ;
 - test de fonctionnement en mode auto (10 à 15 min) ;
 - relevé du niveau des cuves à gas-oil.
- Autres actions de maintenance correspondant aux heures de services indiquées par le fabricant

5. OFFRE ADMINISTRATIVE

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- le présent cahier des charges entièrement paraphé, signé et daté avec mention manuscrite " lu et approuvé " ;
- Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres, la copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires, conformément au schéma ci-après :
 - Code Banque ;
 - Code guichet ;
 - N° du compte ;
 - Clé RIB ;
 - IFU.

Ils devront en outre communiquer les noms et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

Par ailleurs, tout autre document et attestation peuvent être exigés avant la signature du contrat en cas d'attribution de marché.

6. OFFRE TECHNIQUE

Les soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- les pièces justificatives des diplômes du personnel qui interviendra dans la réalisation de des travaux ;
- trois (03) références techniques des travaux similaires justifiées par leur attestation de bonne fin d'exécution des cinq (05) dernières années.

NB : Spécifications techniques

- Les équipements à entretenir étant de la marque SDEMO, un document attestant que le soumissionnaire dispose d'un agrément pour l'entretien, la fourniture et le remplacement de pièces de rechange de ce type de matériel serait un atout.

7. OFFRE FINANCIÈRE

Les prix doivent être établis en hors taxes et hors douane. Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes, non révisables et comprendront tous les frais, dépenses et charges résultant de l'exécution des travaux qui lui sont confiés, notamment :

- la fourniture de l'outillage et des produits d'entretien nécessaires à la parfaite exécution du contrat ;

- les divers petits équipements d'intervention.

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint en annexe (Formulaire de soumission).

8. PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES

La durée de validité de l'offre devra être de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt.

9. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les offres, obligatoirement formulées en langue française, seront transmises en trois (03) exemplaires dont un (1) original et deux (02) copies.

L'offre devra être transmise à l'adresse électronique suivante : courrier.b01@bceao.int ou à la guérite de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO, quartier Ladjil Farani à Parakou (Bénin), contre décharge en respectant la date et heure indiquées dans l'avis d'appel d'offres.

10. VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux, préalablement à la soumission est prévue à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres. Elle permettra d'avoir un aperçu des contraintes techniques et des difficultés d'exploitation qui auraient été omises ou qui n'ont pu être clairement définies dans le présent document.

11. DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées au lieu, date et heure indiqués dans l'avis d'appel d'offres.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

12. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Modèle de cadre quantitatif et estimatif

| DÉSIGNATION | Montant HT annuel | Qté | Montant annuel HT |
|---|----------------------|-----|----------------------|
| Entretien des groupes électrogènes de l'Agence Auxiliaire de la BCEAO à Parakou | | 4 | |

NB : le soumissionnaire devra indiquer dans son offre la périodicité souhaitée pour le paiement de sa prestation (mensuelle, trimestrielle, etc).

ANNEXE : MODELE DE SOUMISSION

**Monsieur le Chef de l'Agence
Auxiliaire de la BCEAO à Parakou
B.P 201 Parakou**

**OBJET : CONSULTATION POUR L'ENTRETIEN DES GROUPES ELECTROGENES DE L'AGENCE
AUXILIAIRE DE LA BCEAO À PARAKOU**

Monsieur le Chef d'Agence,

- 1) Nous soussignésfaisant élection de domicile à
....., agissant au nom et pour le compte de
....., inscrit au registre de commerce de
....., sous le N°..... et à l'IFU, sous le N°....., proposons d'exécuter la prestation décrite dans les pièces écrites et graphiques de la présente consultation pour le montant suivant :
Hors T.V.A (H.TVA) de (en toutes lettres et en chiffres) :
.....
éventuellement assorti des modifications qui découleront du marché.
- 2) Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les prestations au lendemain de la notification du marché et à respecter le délai contractuel.
- 3) Nous acceptons de rester liés par notre soumission pendant un délai de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.
- 4) Avant signature du contrat de prestation, la présente soumission acceptée par la BCEAO vaudra engagement entre nous.
- 5) Nous avons bien noté que le Maître d'Ouvrage n'est pas tenu de retenir la soumission la moins-disante et qu'il peut ne pas donner de suite au présent appel d'offres sans avoir à se justifier ni devoir d'indemnités à ce titre.
- 6) En foi de quoi nous soumettons la présente offre en y apposant notre signature.
Fait àle.....par : (Nom et prénoms) :.....

Signature

En qualité de (Fonction) dûment autorisé à signer la soumission pour et au nom de :